

86.941

Postulat Grassi
Entwicklung der Wirtschaftsstruktur.
Bericht
Evolution des structures économiques.
Rapport périodique

Wortlaut des Postulates vom 9. Oktober 1986

Der Bundesrat wird beauftragt, dem Parlament periodisch Bericht über die Veränderungen der Wettbewerbsposition unserer Wirtschaft innerhalb des immer komplexer werden den weltwirtschaftlichen Beziehungsgefüges zu erstatten. Es sollen die Möglichkeiten des bestehenden statistischen Datenmaterials (so insbesondere die Aussenhandelsstatistik) noch besser ausgewertet werden, ergänzt durch neue, branchenstrukturorientierte konzeptionelle und methodische Ansätze. Dabei sind insbesondere technologische Aspekte des Strukturwandels von strategischer Bedeutung in die Analyse einzubeziehen.

Da in der Schweiz das statistische Rohmaterial für die Analyse des branchenmässigen Strukturwandels, welche etwa mit der Strukturberichterstattung der Bundesrepublik Deutschland oder Oesterreich vergleichbar wäre, weitgehend fehlt, sind ergänzend andere Massnahmen zur systematischen Aufbereitung der relevanten Informationen ins Auge zu fassen. Dies könnte in erster Linie durch eine Institutionalisierung von Expertengesprächen im Beziehungsfeld Wirtschaft, Wissenschaft und Staat geschehen. Eine periodische Berichterstattung des Bundesrates soll das Parlament in die Lage versetzen, der sich ändernden Wettbewerbsposition unserer Wirtschaft und der einzelnen Branchen bei den massgeblichen parlamentarischen Geschäften besser Rechnung zu tragen.

Texte du postulat du 9 octobre 1986

Le Conseil fédéral est invité à présenter périodiquement au Parlement un rapport sur l'évolution de la compétitivité de notre économie, sur les marchés mondiaux caractérisés par une complexité croissante des relations économiques. Il convient d'exploiter encore mieux les relevés statistiques existants (notamment la statistique du commerce extérieur) et de les compléter par de nouvelles évaluations méthodiques, conçues de façon à faire apparaître les structures des différentes branches de l'économie. Il faut en particulier tenir compte de l'importance stratégique des aspects technologiques de l'évolution des structures et inclure ces aspects dans l'analyse des données.

Comme on ne dispose guère en Suisse de données statistiques brutes qui permettraient d'analyser l'évolution des structures des différentes branches de l'économie, et qui seraient comparables aux rapports publiés en RFA et en Autriche par exemple, il faut en outre envisager d'introduire en complément d'autres mesures en vue d'une analyse systématique des informations importantes dans cette optique. On pourrait prévoir, en premier lieu, d'institutionnaliser des rencontres d'experts portant sur les relations économie – sciences – Etat.

Un rapport périodique du Conseil fédéral permettrait au parlement de mieux tenir compte de l'évolution de la compétitivité de notre économie et de chacune de ses branches lorsqu'il doit prendre des décisions qui ont des répercussions sur celle-ci.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Blunschy, Bonny, Bremi, Butty, Camenzind, de Chastonay, Cotti Flavio, Couchepin, Eisenring, Eng, Feigenwinter, Fischer-Sursee, Frey, Früh, Giudici, Graf, Hess, Iten, Jeanneret, Jung, Loretan, Maitre-Genève, Mühlemann, Pidoux, Savary-Fribourg, Schärli, Schmidhalter, Schüle, Segmüller, Seiler, Spälti, Steinegger, Stucky, Wellauer, Wyss (35)

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

Dans la période de l'après-guerre, on a beaucoup développé en Suisse l'analyse des phénomènes conjoncturels à court terme. En revanche, l'étude des changements à moyen et long terme, autrement dit l'observation de l'évolution à long terme des structures économiques, a été négligée jusqu'à présent. A l'heure actuelle, c'est l'évolution technologique qui est la cause principale des profonds changements structurels. Du fait des liens étroits de notre économie avec l'étranger, on ne peut savoir dans quelle mesure elle est apte à faire face aux exigences techniques sans étudier la question dans son contexte mondial. Cela exige une analyse approfondie de l'évolution de l'économie sur le plan national et international. Comme de nombreuses décisions du Parlement touchent aux conditions générales, à moyen et à long terme, dans lesquelles se fait l'évolution structurelle des différentes branches et qui ont une influence déterminante sur l'efficacité de notre économie dans son ensemble, il faut élaborer, sous une forme appropriée, les bases de décision nécessaires en la matière.

L'économie et la science doivent être intégrées à ce processus d'information afin que les données recueillies puissent être évaluées dans l'intérêt de l'économie tout entière et que des questions stratégiques concernant la politique économique puissent être étudiées en toute connaissance de cause.

Les Commissions des affaires économiques des deux conseils, qui s'occupent presque exclusivement aujourd'hui de problèmes touchant l'économie extérieure, devraient ainsi être appelées à s'occuper davantage de questions relatives à la politique économique intérieure. Cela permettrait à la Confédération de mener une politique économique conséquente et suivie, et créerait, en même temps, les conditions garantissant la souplesse nécessaire lorsque des décisions doivent être prises. Cela rendrait en outre de précieux services à l'économie dans sa lutte pour se maintenir compétitive sur le plan international.

*Schriftliche Erklärung des Bundesrates
 Déclaration écrite du Conseil fédéral*

Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat.

Ueberwiesen – Transmis

86.973

Postulat
der freisinnig-demokratischen Fraktion
Speiseöle und -fette. Preiszuschläge

Postulat
du groupe radical-démocratique
Huiles et graisses comestibles.
Suppléments de prix

Wortlaut des Postulates vom 11. Oktober 1986

Der Bundesrat wird beauftragt, das bisherige System der Preiszuschläge für Speiseöle und -fette an der Grenze nach folgenden Gesichtspunkten zu ändern:

Für jene Speiseöle und -fette, die nach ihrer endgültigen Verwendung keine Konkurrenz zur Butter darstellen, ist eine ganze oder teilweise Rückerstattung vorzusehen.

Texte du postulat du 11 octobre 1986

Le Conseil fédéral est invité à modifier dans le sens suivant le système actuel des suppléments de prix prélevés à la frontière sur les huiles et graisses comestibles:

Il convient de prévoir le remboursement de tout ou partie de ce supplément pour les huiles et graisses comestibles qui, vu leur utilisation finale, ne font pas concurrence au beurre.

Postulat Grassi Entwicklung der Wirtschaftsstruktur. Bericht

Postulat Grassi Evolution des structures économiques. Rapport périodique

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1986
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	13
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	86.941
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.12.1986 - 08:00
Date	
Data	
Seite	2049-2049
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 047

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.